

## PROGRAMME DE FORMATION : CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DE BADMINTON

### Domaine d'activité de la formation

Le CQP animateur de Badminton est une qualification professionnelle de la branche Sport. Le CQP animateur de Badminton est le premier niveau de qualification professionnelle pour l'encadrement de badistes. Il permet d'être rémunéré pour « L'encadrement en autonomie de séances collectives de Badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition » (Extrait de l'avenant 60 de la CCNS1 du 5 mai 2011).

Le titulaire du CQP Animateur de Badminton est placé sous la responsabilité de son employeur et exerce son activité en toute autonomie. Le CQP est classé au groupe 3 de la CCNS. Il se destine à des interventions pour un volume annuel maximal de 360 heures. Au-delà l'employeur se doit de proposer un accès à une formation au DEJEPS

**Convention(s) :** 3328 – Sport

**Code(s) NSF :** 335t Animation touristique et culturelle

### Objectifs

Formation à l'encadrement en autonomie de séances collectives de Badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition

Préparation à l'obtention du Certification de Qualification professionnelle animateur de Badminton.

### Les prérequis

Etre titulaire des diplômes fédéraux suivants :

- Animateur Bénévole 1
- Animateur Bénévole 2 Adule
- Animateur Bénévole 2 Jeunes
- Titulaire du PSC 1

### Le Public visé

Animateur de Badminton bénévole et régulier souhaitant :

- Se professionnaliser sans pour autant en faire votre métier à temps plein.
- Se constituer une première expérience dans l'encadrement de badistes et aller ensuite vers le DEJEPS.

### Suivi de sa formation et évaluation de ses résultats :

Mise en place de situations d'évaluation lors chaque session de formation : Observation au poste de travail sur une séance pédagogique qu'il met en œuvre auprès d'un public cible suivi d'un entretien avec les formateurs.

Evaluation blanche en autoévaluation puis par les formateurs en fin de deuxième session et avant les épreuves de certification.

Par ailleurs, le stagiaire est accompagné par un tuteur certifié. Il bénéficie de 4 heures de tutorat durant la période de la formation

## Les capacités attestées en fin de formation :

**Bloc de compétences 1 (BC1) :** Accueil en sécurité des publics enfants et adultes avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité :

*Acquis par équivalence avec les diplômes fédéraux notamment l'Animateur Bénévole 2 Jeunes et l'Animateur Bénévole 2 Adulte (nécessaires pour l'entrée en formation).*

**Bloc de compétences 2 (BC2) :** Encadrement de séances en s'appuyant sur les références fédérales en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation fédérale :

- S'appuyer sur la démarche pédagogique fédérale déjà existante
- Composer des situations d'apprentissage en lien avec les publics, les ressources et l'espace disponibles
- Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs et des pratiquants
- Proposer d'autres exercices ou séances
- Mettre en place ou/et expliciter les procédures d'acquisition
- Conseiller les pratiquants pour favoriser leur évolution et le goût de la pratique
- S'assurer et favoriser le respect d'autrui pendant avant et après l'activité (intervenant, autre pratiquant...)
- Communiquer les comportements et attitudes de l'activité
- Maîtriser et transmettre les éléments de réglementation technique et d'arbitrage de l'activité
- Vérifier la qualité et le bon usage des équipements et du matériel
- Respecter les principes de la sécurité physique et psychologique des pratiquants sur tous les moments de leur prise en charge

**Bloc de compétences 3 (BC3) :** Dynamisation dans et autour de l'activité :

*Acquis par équivalence avec les diplômes fédéraux notamment l'Animateur Bénévole 2 Jeunes et l'Animateur Bénévole 2 Adulte (nécessaires pour l'entrée en formation).*

**Bloc de compétences 4 (BC4) :** Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure

- Evaluer l'atteinte de ses objectifs
- Apprécier la satisfaction des pratiquants
- Etablir un bilan de ses actions
- Communiquer les résultats de son activité par écrit ou par oral
- Recueillir les observations des responsables en vue d'améliorer la qualité de son intervention. Etre capable de faire une autocritique pour progresser.

**Bloc de compétences 5 (BC5) :** Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

- Repérer les situations d'incident et leur possible évolution
- Restaurer une situation normale
- Mettre en place des mesures de protection des personnes (geste de sécurité courante) – (équivalence via PSC1)
- Alerter les secours et transmettre les informations pertinentes (équivalence via PSC1)
- Gérer la situation d'accident (stress, alerte parents et responsable du club, groupe, matériel) (équivalence via PSC1)

**Programme prévisionnel de formation en centre :**

Date	Horaires	Moyens pédagogique	Contenus	Intervenant(s)
<b>9 mars 18</b>	10h00 10h30	Cours Magistral	Accueil des stagiaires et présentation de la Formation.	Benoit Lehuédé Goulin Hervé Souillard Hervé
	10h30 12h30	Cours magistral	Règles de vie, Sécurité des pratiquants lors des mises en situation, Repérer les situations à risque et les prévenir.	A venir
	13h30 16h30	Mise en place en situation sur le terrain entre stagiaires	Construction d'un cycle, d'une séance et d'une situation à partir d'un thème donné par les formateurs : Travail sur la consigne et le temps d'activité des pratiquants.	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	16h30 18h30	Cours magistral	Attentes des partenaires publics envers le mouvement sportif et financements possibles.	A venir
<b>10 mars 18</b>	9h00 12h30	Mise en situation pratique auprès d'un public loisir non licencié	Création et mise en place d'une séance auprès d'un public loisir.	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	13h30 16h00	Mise en situation pratique	Vivre une séance de Fit'Minton, Prise en compte du public féminin et de l'aspect sport santé par le prisme du Fit'Minton	A venir
	16h00 18h00	Cours Magistral	Pyramide de Maslow, les différentes motivations à l'engagement dans la pratique. Construction et les attendus du dossier du Bloc 4	Goulin Hervé et Souillard Hervé
<b>11 mars 18</b>	9h00 12h30	Mise en situation avec un public licencié de P à D7	Création d'une séance d'animation, Travail sur les objectifs et retour sur la séance de samedi matin.	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	14h00 16h00	Travaux pratiques en salle puis en gymnase	Inventaire et mise en commun de tous les jeux en badminton	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	16h00 16h30	Cours magistral	Cadrage des attendus pour le prochain stage, notamment pour le passage de certification du bloc 4	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	16h30 17h00	Cours magistral	Bilan de fin du premier regroupement	Goulin Hervé et Souillard Hervé

<b>10 avril 18</b>	9h00 10h00	Cours magistral	Accueil des stagiaires, présentation du second regroupement, point sur les interventions en structures	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	10h00 11h00	Travaux pratiques en salle	Travail en binôme avec aide des formateurs sur sa présentation et sur son dossier (BC4)	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	11h00 12h00	Travaux pratiques en salle	Préparation de séance d'animation dans un milieu universitaire : Travail sur les critères de réussites et de réalisations avec un retour oral de sa prestation	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	14h00 17h00	Mise en situation en milieu Universitaire	Mise en place de sa séance d'animation dans un milieu universitaire, remédiation du formateur et retours des étudiants	Goulin Hervé et Souillard Hervé

<b>11 avril 18</b>	9h00 11h00	Cours magistral	Connaissances sur le matériel en badminton et règles d'arbitrage	A venir
	11h00 12h00	Travaux pratique en salle	Les attendus sur la séquence en milieu scolaire sur un public compétiteur d'AS. Construction de séquences d'entraînement	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	14h00 17h00	Evaluation formative	Mise en situation en milieu scolaire Evaluation blanche par les stagiaires Retour oral de son activité	Goulin Hervé et Souillard Hervé
	17h00 18h00	Cours magistral	Bilan de Formation	Goulin Hervé et Souillard Hervé

### Dates importantes :

- Date des sélections : 16 février 2018 - matin
- Date du positionnement : 16 février 2018 – Après-midi
- Période d'alternance : 9 mars - 30 juin 2018
- Dates/périodes de déroulement des certifications - Mai et Juin 2018 :
  - Certification dossier et entretien (BC 4):
    - Date de dépôt du dossier : 1er mai 2018
    - Date de passage des entretiens : entre le 15 mai et le 30 juin 2018.
  - Séance pédagogique suivie d'un entretien (BC2, et BC5):
    - Période de mise en œuvre : du 1er mai 2018 et le 30 juin 2018 dans la structure, ou l'une des structures dans laquelle vous serez intervenu(e) dans le cadre de votre alternance.